

L'ACAMPADO

FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT PIE X
PRIEURÉ SAINT FERRÉOL

n°66 - nouvelle série Participation libre - Prix de revient : 1,50€

« *Soyez toujours prêts à témoigner de l'Espérance qui est en vous* » (1 Pet. 3, 15)



EDITORIAL DU PRIEUR

Les préoccupations du monde ne sont-elles pas l'occasion pour nous de désirer encore plus le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et donc, en ce temps de l'Avent de le désirer et de le demander, par la prière et la pénitence?

Alors que l'Europe traverse une crise économique de grande ampleur, le monde tend à s'organiser selon deux grands principes: d'une part, l'économie doit être de plus en plus contrôlée et centralisée, bientôt par un gouvernement mondial, considéré comme la providence de tous les hommes: travail, nourriture, santé, habitat, déplacement, participation aux richesses...D'autre part, il tend à s'y établir une toujours plus grande liberté à l'égard de la religion et de la morale: toutes habitudes, coutumes, mœurs dictées autrefois par une obligation religieuse ou morale, sont de plus en plus réduites à un choix purement individuel, sans intervention d'aucune autorité: parents, éducateurs, gouvernement, tribunaux, police...

Dans un tel modèle de société, l'homme est au dessus de tout, prétendant régenter le climat, le devenir de la terre, les ressources naturelles, la procréation, et bientôt la mort, mais lui même n'obéissant à personne au dessus de lui.

Comment peut-on concevoir une société plus contraire à l'ordre naturel? Les sociétés chrétiennes (et même avant elles les antiques sociétés païennes) ont pour premier principe l'obéissance à la loi morale, en premier lieu l'observation de la religion révélée par Dieu, et, en second lieu, elles laissent aux hommes la plus grande liberté d'utiliser, à cette fin, les choses créées. Désormais, c'est tout le contraire qui est recherché.

Un tel idéal est sans exagération celui d'une société humaine organisée pour le péché. Rien d'étonnant si, dans une telle société, la haine et l'intolérance s'exercent forcément contre tout ce qui porte dans l'ordre moral la marque de la vérité et de l'autorité morale, surtout de

QUE JÉSUS RÈGNE PAR MARIE

l'autorité de Dieu, et il est donc logique d'y voir proliférer manifestations et spectacles antichrétiens.

L'Église n'a pas attendu que ces conceptions rationalistes et libérales du monde se développent à ce point pour montrer à la fois le modèle et le moyen qui s'y opposent efficacement, en proclamant l'Immaculée Conception de la Vierge Marie.

Bien loin d'un idéal utopique, le dogme de l'Immaculée Conception est pour nous l'expression concrète de ce que l'Église et la société chrétienne défendent, en mettant au premier plan le modèle de la véritable dignité humaine, non celui qui est associé à l'autonomie et à l'indépendance de toute autorité, mais celui de la Vierge Marie qui s'est appelée au contraire la « servante du Seigneur », face au « Non serviam » du démon.



*L'Immaculée-Conception par Murillo
(musée du Prado)*

Nous honorons la Vierge Marie « toute belle, toute parfaite et dans une telle plénitude d'innocence et de sainteté qu'on ne peut, au-dessous de Dieu, en concevoir de plus grande » (Bulle « Ineffabilis Deus » Pie IX), et nous savons qu'elle a été ainsi comblée des bienfaits divins, justement parce qu'il convenait « qu'elle remporte ainsi le plus complet triomphe sur l'Ancien Serpent ».

Alors que la France, et l'Europe, s'éloignent de plus en plus, dans la vie publique et les lois, de leur passé chrétien, il nous faut manifester, en même temps que la nature spirituelle et religieuse de notre combat, même dans

ses aspects extérieurs (par exemple les manifestations), son caractère véritablement opposé aux péchés publics de la société: enfants de la Vierge Marie, nous déclarons la guerre à tous les péchés, et à commencer par les nôtres.

Nous avons à témoigner non pas d'une piété mièvre et sentimentale envers la Vierge Marie, mais à montrer que ceux qui honorent véritablement la Vierge Marie, « femme forte », « terrible comme une armée rangée en ordre de bataille », sont soucieux d'établir le règne de Marie, pour mieux restaurer le règne de Jésus-Christ ■

NOUVELLES DU PRÉAU ... PAR M. L'ABBÉ CALLIER



Le précédent *Acampado* nous a permis d'avoir un aperçu du travail de collation de documents à réaliser par l'historien. Suivons-le maintenant dans le labeur qu'il a à réaliser à partir de ces matériaux qui ont été rassemblés.

CHOISIR



Cours d'histoire à l'école

L'historien n'a pas pour seule tâche l'exposé des faits bruts ; il lui revient de **mettre en relief** les plus **significatifs**. « Aux documents jugés les plus certains, il ne reste plus qu'à extraire de ces ouvrages les points sommaires, exposés avec clarté et brièveté » (Léon XIII). « La fonction de l'histoire est de distinguer l'essentiel du fortuit, les constantes des variables et les lignes directrices des événements à travers le réseau touffu des contingences et des circonstances accidentelles qui les recouvre » (M. de Corte)

Le seul fait de garder sous silence un élément important détourne de la vérité historique. H. Belloc prend le cas d'un historien qui ne conserverait de la vie de Shakespeare que des détails secondaires et qui donc induirait à

l'erreur par omission. De même, une histoire de France qui ne parlerait pas de ses saints les plus influents (les saints Benoît, Geneviève, Clotilde, Vincent de Paul, Louis-Marie Grignon de Montfort, Ignace...) présenterait une vision déformée de la réalité.

Les méthodes préconisées actuellement pour l'enseignement de l'histoire dans les établissements publics qui font l'impasse sur des pans entiers de l'histoire de l'Europe chrétienne mentent au moins par omission.

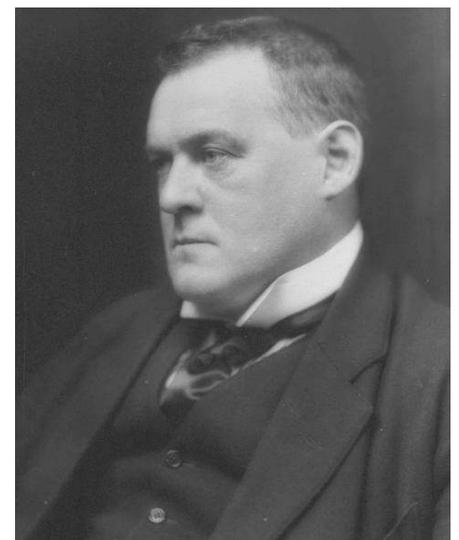
COMMENT CHOISIR ?

On est d'accord à penser que l'histoire ne relève pas tous les faits que nous pouvons atteindre dans les documents. Le désaccord commence quand il s'agit de définir les faits que l'histoire doit retenir. Les historiens purs estiment que l'histoire possède, dans sa méthode elle-même, un critère qui nous permet de faire un choix. (...) Il s'agit de trouver une raison de ce choix. Or, une telle raison ne peut être qu'étrangère et supérieure à l'histoire [car] le choix suppose nécessairement une comparaison. Or, comparer c'est étudier le rapport de deux ou plusieurs données au moyen d'une idée générale [et] cette idée, ce critère général, l'histoire proprement dite ne peut les fournir. (...) [Par conséquent] le jugement appréciatif de la valeur des faits n'a pas son principe ni son point d'appui dans l'histoire elle-même.

La seule érudition sur les événements ne peut suffire pour ce choix, car un jugement sur les faits s'impose et « ce jugement ne peut que varier selon la nature des faits que l'historien recherche plus particulièrement, selon le point de vue moral, religieux ou doctrinal qu'il adopte. S'il pense avec raison que l'élément essentiel

de la civilisation est l'élément moral et religieux, les faits historiques et importants seront tout autres pour lui que ceux qui retiennent l'attention de l'historien pour lequel le perfectionnement de la vie matérielle et l'accroissement du bien-être sont les principaux facteurs du progrès » (P. Richard).

Nous constatons que le choix même des faits relève d'une conception de l'homme, de la société. Ainsi, un historien qui n'écrirait rien d'erroné mais qui choisirait les faits relatés selon une vue défailante de l'homme présenterait déjà à terme une vision déficiente de l'époque. Par exemple, un marxiste aura tendance à ne mentionner que les faits matériels (productions, disette...) en négligeant les réalités spirituelles. Comme nous aurons l'occasion de le voir ultérieurement, ce sont les lumières de la Révélation (par exemple le gouvernement du monde par la Providence) et de la



Hilaire Belloc, historien franco-anglais, ami de G.K. Chesterton ... à redécouvrir

raison qui permettent à l'histoire de réaliser ce discernement comme il convient.

PRENDRE DE LA HAUTEUR

L'historien doit prendre de la hauteur par rapport aux faits

qu'il rapporte : « *A ceux qui s'arrêtent aux faits particuliers, aux torts accidentels, aux erreurs de tel ou tel homme ; qui découpent chaque ligne de l'histoire pour la considérer à part ; à ceux-là, il n'y a qu'une chose à dire : « Du point où il faut s'élever pour embrasser l'ensemble, on ne voit plus rien de ce que vous voyez ! » » (Abbé J.-B. Aubry)*

A l'historien qui pourrait être tenté de rester dans l'anecdotique, le même professeur répond : « *En histoire, pour juger sainement, il faut, selon l'expression de J. de Maistre,*

« regarder d'en haut et ne voir que l'ensemble; les myopes ne doivent pas lire l'histoire ; ils perdent leur temps. » Le seul esprit d'analyse ne suffit pas : la synthèse s'impose dans le travail de l'historien.

Dans le prochain *Acampado*, nous observerons l'historien à la tâche dans la seconde étape de son travail appelée communément la **synthèse historique**, qui permet d'atteindre cette « vue de haut ».

PETITES PERLES SCOLAIRES

La sœur parle du Pêché Originel à ses élèves de grande maternelle:

La sœur : « Comme Adam et Ève

ont commis une bêtise, un péché, ils doivent demander pardon au Bon Dieu. »

Élève 1: « Ah oui, comme moi quand, je casse un verre à la maison! Je demande pardon à maman. »

Élève 2: « Mais non! Tu prends une pelle et tu ramasses! »

La sœur : « Après le Pêché Originel, sur la terre, Ève a eu deux fils le premier s'appelle Caïn. Savez-vous comment se nomme le deuxième? »

Élève : « Oui! Cadeux! »

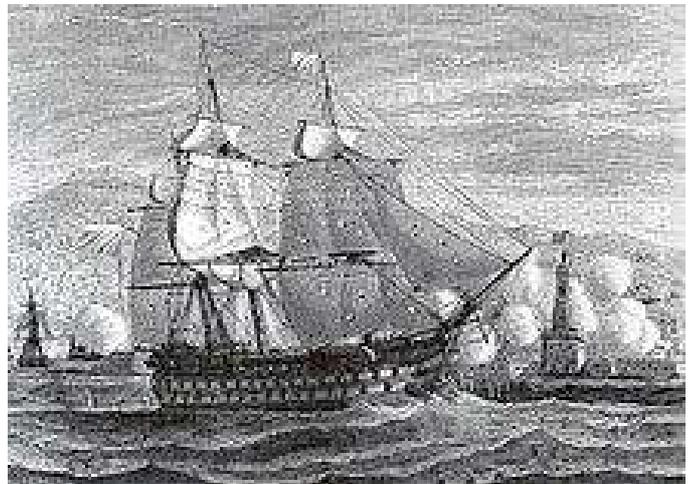
« L'ALGERIE MON PAYS »... par AL Tîfâshî

VIII. LA QUESTION D'ALGER DEVANT LES CHAMBRES – 1^{ère} partie

« **L'insulte faite au pavillon Royal déclenche la guerre avec la Régence** »

Dès l'annonce du blocus, Hussein furieux fit détruire les établissements français en Afrique et notamment le fort la Calle, qui fut pillé et ruiné de fond en comble. Le blocus, malgré la persistance de la marine française, n'avait pas vaincu la résistance du Dey. Il coûtait surtout sept millions par an à la France. Toutes tentatives de conciliation ayant échoué, le ministère de M. de Martignac décide d'envoyer le capitaine de la Bretonnière porter une nouvelle missive au Dey lui demandant 1° la remise des prisonniers français capturés lors du naufrage de trois chaloupes des frégates *l'Phigénie* et *la Duchesse-de-Berry*; 2° l'envoi à Paris d'un officier de marque, chargé d'exprimer au Roi que, lors de l'incident du 30 avril 1827, le Dey n'avait pas l'intention d'offenser le consul et encore moins de manquer de respect à Sa Majesté; 3° la conclusion d'un armistice.

La France allait à l'extrême limite des concessions possibles. A cause de l'opposition parlementaire, on en arriva à une reculade, sous les yeux de l'Europe attentive,



et à la joie de l'Angleterre jalouse. Le 30 juillet, le vaisseau la « *Provence* » et le brick l'« *Alerte* » mouillèrent en rade à trois heures de l'après-midi; le 31, le commandant de l'escadre eut une entrevue avec le Dey: l'envoyé du Roi épuisa en vain tous les moyens de conciliation, obéissant à regret aux instructions qu'il avait reçues; Hussein montra la plus mauvaise volonté. Il savait que s'il présentait des excuses, une révolution suivrait et sa tête ne ferait pas long feu, de plus, il était persuadé quoiqu'il arrivât, que l'Angleterre ne permettrait pas à la France de s'emparer d'Alger; « J'ai de la poudre et des canons! » dit-il, et se levant pour mettre fin à la discussion, il ajouta: « vous êtes libre de vous retirer, vous êtes venu sous la foi du sauf conduit, je vous permets de sortir sous la même garantie ».

M. de la Bretonnière se retira sans ajouter un mot (A. Nettement « *La conquête d'Alger* » 1867). Il donna l'ordre d'appareiller, et de sortir de la baie sous pavillon parlementaire. Le brick l'« *Alerte* » ouvrit la marche; le vent

La CALLE incendiée 18 Juin 1827



forçait les deux navires à passer sous les batteries de la ville et vers deux heures un signal fut donné et une centaine de projectiles furent lancés en moins d'une demi-heure sur la *Provence*, qui fut atteinte onze fois. Elle continua majestueusement sa route, afin de bien faire constater à tous l'odieuse violation du droit des gens. M. de la Bretonnière fit preuve en cette périlleuse occasion d'une très grande dignité et d'un remarquable sang-froid. Sa conduite fut admirée par tous ceux qui furent témoins de cet attentat.

Le capitaine Quinn, commandant de la corvette anglaise *le Pylorus*, témoigne à un de ses pairs : « Nous sommes tous d'avis que M. de la Bretonnière s'est conduit dans cette circonstance avec la plus grande dignité, en traitant ces pirates avec le mépris qu'ils méritent, il a gardé son pavillon parlementaire et, à la satisfaction générale, il n'a pas tiré un seul coup de canon. Ce sang-froid et ce jugement ont été ici admirés de tout le monde. L'infamie de cette violation était, en effet, si flagrante que, dans ce moment, nous étions tous français ! Aussi jamais commandant n'a mieux mérité de son gouvernement que M. le comte de la Bretonnière ; sa conduite fut pleine de prudence, de noblesse et de dignité. Nous rendons grâce à Dieu de l'avoir vu échapper à ces barbares ».

L'insulte faite au pavillon parlementaire envenima la querelle ouverte entre la France et la Régence d'Alger au sein du gouvernement, si bien que le 8 août le ministère de Martignac tomba devant le vote d'une majorité formée de la droite et de la gauche.

Le roi en profita pour mettre en place un nouveau ministère entièrement composé d'ultras pour contrebalancer la majorité de députés libéraux élus en 1827. Jules de Polignac dirigea ce ministère, c'est la dernière tentative de compromis de Charles X avec la majorité parlementaire libérale. Le choix du prince de Polignac, ultra-royaliste notoire et ministre des Affaires étrangères, souleva une grande émotion et déclencha la presse de gauche. La Chambre élective engagée dans la lutte de la prérogative parlementaire contre la prérogative royale, ne voyait plus dans toutes les questions qu'un terrain d'opposition. Partout, toujours, au dehors, au dedans, on cherchait des armes contre un ministère condamné à périr. De plus si l'expédition d'Alger était tentée, les objections allaient devenir plus nombreuses, les obstacles plus grands. « Chose triste à dire, l'esprit de parti portant atteinte au patriotisme, il y eut des hommes qui craignirent les succès du ministère, au point de craindre ceux de la France » (P. Serval « *La ténébreuse histoire de la prise d'Alger* »). Lors de l'avènement du ministère du 10 août 1829, le gouvernement du Roi, désireux d'affirmer sa modération devant l'Europe jusqu'à la limite du possible, ordonna au général Guilleminot, ambassadeur à Constantinople, d'inviter le Sultan à contraindre le Dey aux réparations exigibles. Cette solution diplomatique n'ayant pas réussi, M. Drovetti, consul général de France à Alexandrie, proposa un nouveau plan au mois d'octobre 1829: il consistait à charger de l'expédition, Méhémet-Ali, pacha d'Egypte, qui recevrait à titre d'avance 28 millions, et un don de quatre vaisseaux de ligne. Il devrait en même temps prendre Tunis et Tripoli, les gouverner en payant un tribut au Sultan, et y établir une administration régulière et protectrice du commerce de toutes les nations. Cette

démarche n'enchantait pas le ministère qui voulait trouver une solution chrétienne à la question d'Alger. C'est alors qu'une fois de plus, l'Angleterre, jalouse de voir la puissance égyptienne prendre des accroissements sur la méditerranée intrigua de part et d'autre pour faire échouer ce projet. La France laissa faire; et quelques mois plus tard, Méhémet-Ali annonça au consul qu'il renonçait à coopérer.

L'expédition devenait imminente, il restait à Charles X à appeler les puissances chrétiennes, y compris les Etats Unis, à délibérer sur la question. C'est pour cela que, dès le 4 février 1830, le cabinet des Tuileries leur envoya une note où la politique de la France était ainsi résumée: « Le but de l'entreprise est la destruction de l'esclavage, de la piraterie et des tributs sur toute la côte d'Afrique. Heureuse et fière d'avoir à accomplir cette noble tâche et de pouvoir contribuer ainsi au progrès de la civilisation et au bien-être de tous les peuples, la France recevra avec plaisir l'expression des sentiments que son entreprise fera éprouver aux autres nations. » Seule l'Angleterre, l'ennemie de toujours et de tous les instants, s'élèvera contre ce projet. Son ambassadeur à Paris, lord Stuart, pressait tous les membres du cabinet du Roi, et en particulier notre ministre de la marine, le baron d'Haussez, qui nous rapporte cette conversation dans ses papiers politiques : « Le roi veut que l'expédition se fasse, et elle se fera. — Vous croyez donc que l'on ne s'y opposera pas ? — Sans doute, Qui l'oserait ? — Qui ? Nous les premiers ! Milord, lui dis-je avec une émotion qui approchait fort de la colère, je

n'ai jamais souffert que, même vis-à-vis de moi, simple individu, on prit un ton de menace; je ne souffrirai pas davantage qu'on se le permette à l'égard du gouvernement dont je suis membre. Je vous ai déjà dit que je ne voulais pas traiter cette question diplomatique ; vous en trouverez la preuve dans les termes que je vais employer... La France se moque de l'Angleterre... La France fera, dans cette circonstance, ce qu'elle voudra, sans souffrir de contrôle ni d'opposition. Nous ne sommes plus au temps où vous dictiez des lois à l'Europe. Votre influence était appuyée sur vos trésors, vos vaisseaux et une habitude de domination. Tout cela est usé. Vous ne compromettez pas ce qui vous reste de cette influence en allant au delà de la menace. Si vous voulez le faire, je vais vous en donner les moyens. Notre flotte, déjà réunie à Toulon, sera prête à mettre à la voile dans les derniers jours de mai. Elle s'arrêtera pour se rallier aux îles Baléares ; elle opérera son débarquement à l'ouest d'Alger. Vous voilà informé de sa marche : vous pourrez la rencontrer si la fantaisie vous en prend ; mais vous ne le ferez pas ; vous n'accepterez pas le défi que je vous porte, parce que vous n'êtes pas en état de le faire. Ce langage, je n'ai pas besoin de vous le répéter, n'a rien de diplomatique. C'est une conversation entre lord Stuart et le baron d'Haussez, et non une conférence entre l'ambassadeur d'Angleterre et le ministre de la marine de France. Je vous prie cependant de réfléchir sur le fond que le ministre des affaires étrangères pourrait vous traduire en d'autres termes, mais sans rien changer au fond.»

Wellington, ancien vainqueur de Waterloo et actuel chef du gouvernement anglais déclare : ni Bonaparte, ni le Directoire ne se sont plus mal conduits !



Mais Charles X demeure plus ferme qu'il ne le fut et ne le sera jamais. S'il accepte de recevoir lord Stuart et d'écouter ses récriminations, c'est pour finalement trancher : « tout ce que je puis faire pour votre gouvernement, c'est de ne pas avoir écouté ce que je viens d'entendre ! » (H.D. de Grammont « *Régence d'Alger sous la domination turque* » 1887)

Les anglais cherchent à gagner du temps et la France le sait : bientôt ils pourront prendre Alger sans difficulté. Pour eux la solution du problème tient en un seul mot : la vapeur. Seul ce type de navigation peut rendre possible le transport d'une armée sans tenir compte des caprices du

vent tout en permettant une grande rapidité d'action. Entre 1815 et 1830 les anglais sont passés de 11 à 342 navires à vapeur alors que la France n'en possède que 31. Il fallait donc faire très vite et les ministres de la marine et de la guerre, MM. d'Haussez et de Bourmont, avaient apporté tous leurs soins à la préparation de l'armée en vue d'un débarquement sur la presqu'île de Sidi-Ferruch, déjà désignée dans le rapport du commandant Boutin, qu'on avait retrouvé aux archives de la Guerre. Le capitaine Dupetit-Thouars défendit ce rapport qui fut approuvé par le gouvernement ■ (à suivre)

RÉPARATION DU SCANDALE D'ASSISE



En réparation de la célébration, les 1^{er} et 2 octobre derniers, des 25 ans de la rencontre inter-religieuse d'Assise du 27 octobre 1986, les fidèles de Marseille, (ainsi que quelques aixois) se sont retrouvés le 1^{er} novembre, à l'invitation de M. l'abbé RADIER, sur le parvis de la cathédrale, autour des prêtres et des frères du Prieuré St Ferréol, pour chanter le CREDO,



puis le SALVE REGINA.

Monsieur l'abbé RADIER a écrit à M^{gr} Georges PONTHER, archevêque de Marseille, pour lui faire part de notre opposition à cette célébration de l'« Esprit d'Assise », et l'informer de cet acte de réparation ■

CONFÉRENCE DU PÈRE MARZIAC SUR L'ISLAM

Le dimanche 20 novembre, dernier dimanche après la Pentecôte, le Révérend Père Jean-Jacques MARZIAC est venu prêcher, à toutes les messes à Marseille, pour nous inciter, à la considération des signes avant-coureurs de la fin du monde, à voir notre vie à la lumière de l'éternité et de notre jugement.



L'après-midi, le Père MARZIAC a donné une conférence, à l'Eglise Saint Pie X, sur l'Islam. Il a distingué trois attitudes face à l'Islam :

- 1) la peur panique, qui pourrait être engendrée par la lecture du livre de Joseph FADELLE (*Le Prix à payer*, éditions de l'œuvre, Paris 2010). Cette attitude n'est pas conforme à la Foi : « ne craignez pas ceux qui tuent le corps... » ;
- 2) le dialogue inter-religieux (attitude quasi officielle des évêques). Mais Jésus n'a pas dit « dialoguez » mais « enseignez ».
- 3) la bonne attitude : être missionnaire. Beaucoup de musulmans ne croient pas à l'Islam. L'immigration des musulmans est providentielle : c'est un châtement. Mais nous ne prions pas et ne faisons pas pénitence. Beaucoup de musulmans s'interrogent. Tâchons « d'avoir la Foi, non en multipliant les raisons, mais en diminuant les passions ».

Après sa conférence, le Père MARZIAC a vendu et dédié son livre « A toi, mon frère, qui est né dans l'Islam »

NOËL ... PAR MARIO STEFFAN

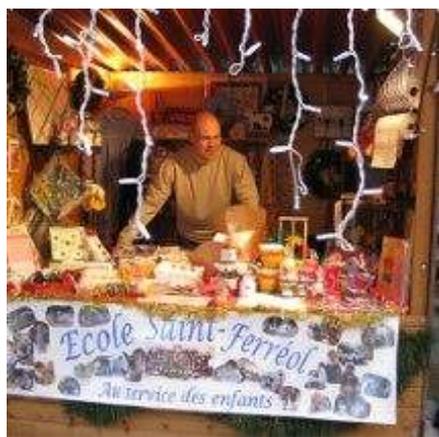
Noël, c'est la naissance de Jésus-Christ, que nous rappelle la crèche. Saint François d'Assise créa la première crèche. La plus ancienne crèche de France, à Chaource, dans l'Aube date de 1550. Ces premières crèches comportaient la Sainte Famille, les anges, les bergers et les mages. A l'époque de la révolution, vers 1803, apparurent dans les familles, en Provence, les crèches avec des personnages d'argile et les décors tels que mas, moulins, villages. A ce moment, trois marchands vendaient leurs santons à l'angle du cours Meilhan à Marseille.



Nicolas Saboly

A Marseille dès le premier dimanche de l'Avent on annonçait Noël par des aubades, on allait voir son ennemi pour lui demander pardon. Le jour de Noël, chaque famille invitait un indigent pour le repas de midi. Il y a aussi les chants de Noël dont le plus célèbre compositeur est Saboly organiste à Avignon, né en 1614.

En Provence les groupes folkloriques organisent pendant le temps de l'Avent, une veillée calendale qui consiste à préparer Noël par des chants. Au moment des treize desserts, on goûte un vin dit « ratafia ». Ce jour-là, on prend une bûche issue de préférence d'un arbre fruitier; ce sont le plus ancien et le plus jeune de la famille qui officient : le plus jeune verse du vin sur la bûche tandis que le plus ancien proclame : « Si on n'est pas plus, qu'on ne soit pas moins! » ■



MARCHÉ DE NOËL L'ÉCOLE SAINT-FERRÉOL À NOUVEAU PRÉSENTE!

Notre école est pour la deuxième fois dans son histoire présente à la célèbre Foire aux Santons sur la non moins célèbre Canebière à Marseille du 05 décembre au 14 décembre inclus de 10h00 à 19h00 sauf le 8 décembre (fermeture à 17h00)

Venez nombreux nous faire le plaisir d'une petite visite... avec les enfants bien-sûr car nous sommes situés juste à côté du manège Belle-Epoque en face du Palais de la Chambre de Commerce !

Pour la circonstance l'Atelier des Mamans a fait tourner ses navettes à plein régime et le frère Clément a établi un « tour de garde » auprès des parents et des paroissiens.

Nos offres sont nombreuses et variées, adaptées à l'atmosphère d'espérance, de joie et d'attente (c'est l'Avent !) qui précède la venue de notre Créateur en ce monde. Travaux de couture et de broderie, objets en bois, objets de décoration de Noël, livres pour enfants, confiture, miel, ... de quoi contenter tous les goûts.

Merci encore à la mairie de Marseille qui a bien voulu accueillir favorablement notre demande de chalet ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans le domaine des attitudes liturgiques, l'eau bénite utilisée dans un (beau) signe de croix est un sacramental, c'est-à-dire un signe sacré tirant son efficacité de la foi de celui qui l'accomplit. Elle purifie de nos péchés et imperfections véniels. En entrant dans l'église ce rite s'impose tout naturellement pour faire passer le fidèle du monde profane à la maison de Dieu. Mais en sortant de l'église, ce geste n'a plus aucun sens : qui donc prétendrait avoir besoin de se purifier après s'être exposé à la rayonnante Présence Eucharistique?

CARNET PAROISSIAL

Baptême : chapelle de l'Immaculée Conception d'Aix en Provence : Charleen Bel

CALENDRIER DU MOIS

Vendredi 02 : Adoration (Œuvre St V. de Paul)

- Foyers chrétiens du Pays d'Aix
Dimanche 04: Procure
Jedi 08 : **Immaculée Conception** (cf encart)
Samedi 10 : Croisade Eucharistique
Dimanche 11: St Pie X : Vente de vin au profit de l'école Saint-Ferréol
 Offrande musicale de l'Avent à Saint-Pie X à 17h00: pièces choisies de Johann Pachelbel, à l'orgue M. Thierry Boccamaiello
Mercredi 14 : Journée Jeanne Jugan au Prieuré
Jedi 15 : Cercle Saint-Vincent Ferrier: réunion à Aix en Provence à 15h30
Vendredi 16 : Spectacle de Noël de l'école à 14h30
 Réunion des ECP au Prieuré à 19h30
Dimanche 18 : Vente de friandises (toutes chapelles) au profit de l'école Saint Ferréol.
 14h30 : Recollection du Tiers-Ordre au Prieuré prêchée par M. l'abbé Rebourgeon
Samedi 24 : Veillées de Noël et Pastrage à l'église Saint-Pie X (cf encart)
Dimanche 25: **Noël** : messes aux horaires du dimanche dans toutes les chapelles
 Pas de messe du soir à St Pie X



8 DÉCEMBRE
FÊTE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION
ÉGLISE DE LA MISSION DE FRANCE – SAINT PIE X

17H00 : VÊPRES SOLENNELLES

18H15 : PROCESSION JUSQU'À LA VIERGE DORÉE

19H30 : MESSE SOLENNELLE CHANTÉE PAR LES
 ENFANTS DE L'ÉCOLE SAINT-FERRÉOL



SAMEDI 24 : VEILLÉES DE NOËL ET PASTRAGE

MARSEILLE :	18H30	MESSE DE LA VIGILE
	20H30	CHANT DES MATINES
	23H00	PASTRAGE : CHANTS PROVENÇAUX
		ORGUE
		GALOUBET PAR LA TROUPE SCOUTE
	00H00	MESSE DE MINUIT

AIX-EN-PROVENCE:	11H00	MESSE DE LA VIGILE
	23H15	VEILLÉE DE CHANTS
	00H00	MESSE DE MINUIT

AVIGNON :	08H45	MESSE DE LA VIGILE
	23H15	VEILLÉE DE CHANTS
	00H00	MESSE DE MINUIT



À NOTER DÈS MAINTENANT SUR VOTRE AGENDA

Dimanche 15 janvier à 14h00, venez nombreux au **Grand Loto** organisé au profit de l'école Saint-Ferréol

Centre municipal d'animation, 194 Bd Charles Kaddouz Marseille 12^{ème}

Aidez-nous à la confection des paniers garnis en offrant à l'école des lots alimentaires non périmés

FORMATION RELIGIEUSE

Enfants (tous niveaux) : catéchisme au Prieuré de 14h30 à 15h 30 tous les mercredis

Adultes : En période scolaire, catéchisme les lundis de 15h30 à 16h30 au prieuré, par M. l'abbé Callier (à partir de décembre : les rites de la Messe)

Deux mardis par mois, rue de Lodi, conférence : « Actualités & Formation chrétienne » à 20h00 par M. l'abbé Radier

Mercredi après-midi, au Prieuré Saint-Ferréol à 14h30 :

Sœur Marie-Théophane : conférences spirituelles pour dames

Chorale de Saint Pie X : Répétitions tous les lundis à 20h au Prieuré.

Avignon (tel. N° 04 90 86 30 62)

Chapelle des Pénitents Noirs

rue Banasterie

Horaire des messes :

Dimanche et fêtes : 10h00, messe chantée

1^{er} vendredi du mois : 17h00, adoration

18h30, messe

Samedi : 08h45, messe lue

**Aix en Provence****Chapelle de l'Immaculée Conception**

Espace Forbin, 11 bis Cours Gambetta

Dimanches et fêtes : 10h30, messe chantée

Mercredi (période scolaire) : 18h30, messe

Après-midi catéchisme pour enfants

1^{er} vendredi du mois : messe à 18h30

1^{er} samedi du mois : messe à 11h00

Carnoux**Oratoire Saint Marcel**

Immeuble Panorama, avenue du Mail

Dimanche et fêtes : 08h30 messe

Alleins**Chapelle des Pénitents Blancs** rue Frédéric Mistral

Horaire des messes : 2^{ème} et 4^{ème} dimanche du mois :

17h30 : confessions 18h00 : messe chantée

Marseille**Horaire des messes**

Chapelle de l'Immaculée Conception 14 bis rue de Lodi Marseille 6 ^{ème}	Église de la Mission de France-Saint Pie X 44 rue Tapis vert Marseille 1 ^{er}	Prieuré Saint Ferréol 40 chemin de Fondacle Marseille (12 ^{ème})
Dimanche : 08h30 : messe chantée Semaine : 07h15 : messe basse du lundi au vendredi	Dimanche : 10h30 : Grand-messe chantée 18h00 : Vêpres et Salut du S' Sacrement 19h15 : messe basse Semaine : 18h30 : messe basse	Semaine : habituellement 07h15 : messe basse Plus en période scolaire, habituellement : Mardi , messe à 11h30 Vendredi, messe à 08h30 1 ^{er} vendredi du mois: adoration du Très Saint Sacrement de 21h00 à minuit

Permanences

Chapelle de l'Immaculée Conception
le lundi de 09h00 à 11h30 : Abbé Radier

Église de la Mission de France-Saint Pie X
Lundi : Abbé Vigne
Mardi : Frère Clément (Abbé Radier sur rendez-vous)
Mercredi et 1^{er} Vendredi du mois : Abbé Callier
Jeudi : Abbé Beauvais
Vendredi : Abbé Vigne ou Frère Clément
Samedi : Abbé Radier

16h00 à 18h00 : Permanence
18h00 : Chapelet

Coordonnées téléphoniques

Prieuré Saint Ferréol : 04 91 87 00 50 FAX : 04 91 87 18 72
✉ prieuresaintferreol@orange.fr

Église de la Mission de France-Saint Pie X : 04 91 91 67 16

Chapelle de l'Immaculée Conception : 04 91 47 22 88

École Saint-Ferréol 04 91 88 03 42

Horaires des permanences téléphoniques : Secrétariat du Prieuré & École Saint-Ferréol

En semaine : 09h30 à 12h00 [Frère Bernard] 16h00 à 18h00 [Frère Bernard ou Mme Pernet]

Merci de bien vouloir respecter ces deux créneaux en n'appelant en dehors de ces horaires qu'en cas d'urgence

Abonnement annuel (port compris) : Normal = 20 €

Soutien = 25 € ou plus

Chèques à l'ordre de L'ACAMPADO



40 chemin de Fondacle 13012 Marseille

Directeur de publication : Abbé Jean-Luc Radier

Tél.04 91 87 00 50

Dépôt légal: 28 janvier 2010